APRÈS ART. 43 N° II-CF1263

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N º II-CF1263

présenté par

M. Simian, Mme De Temmerman, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et Mme Frédérique Dumas

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 43, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.